

Hoëdic

Le Club nautique remet cinq chèques aux associations



Le Club nautique hoëdicais a remis des chèques de 200 € aux associations.

C'est sur invitation du Club nautique hoëdicais et en présence de Jean-Luc Chiffolleau, maire, que l'Atelier musical hoëdicais, l'amicale des pompiers, le comité des fêtes, le club de gym, l'Association de l'église Notre-Dame-la-Blanche se sont retrouvées au sein du fort pour une remise de chèques de 200 € à chaque association.

Après avoir organisé des festivités sur l'île cet été, le Club nautique a décidé de reverser ses bénéfices à ces associations pour les remercier, ainsi que la municipalité, de les avoir aidés à organiser l'événement et montrer la volonté du club à se mobiliser au pro-

fit des associations. « **Nous voulions faire une fête au centre de Hoëdic, créer du lien avec la population, ne pas rester dans notre salle et se faire connaître** », raconte Philippe Pajot, du Club nautique.

Le maire en a profité pour saluer une relation plus concrète et moins isolée entre le club et l'île : « **C'est avec plaisir qu'on vous accueille. Nous sommes très demandeurs de ce type d'actions, qui permettent de développer des activités autour du tourisme.** » Le Club nautique devrait organiser la prochaine fête début août, associée à des balades en mer, très appréciées des estivants.